

Prix à l'unité : 0,60 €

Gratuit aux syndicats

n° 480

Juin - Juillet 2016



Thierry SEBIRE
Secrétaire à la Communication

www.cgt16.fr

■ EDITO P01

Par Thierry SEBIRE
Secrétaire à la Communication

■ TRACT INTERSYNDICAL P03

Action des 23 et 28 juin

■ COMM. CONFEDERAUX P04

1.300.000 Manifestants? Le gouvernement est-il aveugle et sourd

Le gouvernement pratique le dialogue de sourd

■ COMM. CONFEDERAL P08

Réaction de la CGT aux propos inacceptables du Premier Ministre Manuel Valls

■ SUITE DE L'ACTION P09

Retour sur la manifestation à Paris contre le projet de loi El Khomri

Compte-rendu de la rencontre avec Martine PINVILLE

Votation Citoyenne

■ AGENDA P12

Manifestation anti loi « travail » à Paris Le 14 juin, il fallait y être, nous y étions !!!

L'Union Départementale se félicite du succès de cette manifestation qui a réuni des centaines de milliers de travailleurs de la France entière !

Pour autant, l'organisation de cet évènement n'a pas vraiment été une partie de plaisir, notamment dans la mise en place du voyage en train.

Gageons que cette démonstration de force

(syndicale) aura regonflé les troupes (si tant est qu'il y en ait eu besoin) !!!

Dans ce numéro spécial, retrouvez quelques photos et les déclarations confédérales liées aux réactions nauséabondes du gouvernement et de la presse féodale.

Bonne lecture et à très vite dans la lutte (23 et 28 juin prochains).



T.U.S.C

Mensuel d'information de l'Union Départementale des syndicats CGT

Imprimé par l'Union Départementale CGT de la Charente
Direction de publication Samantha DUMOUSSEAU
Commission Paritaire 1119 S 07263

Union Départementale CGT de la Charente
10 rue Chicoutimi - Ma Campagne
16000 ANGOULEME
Tel : 05 45 38 11 48

Contact secrétariat : ud-cgt16@orange.fr
Contact site : infos@cgt16.fr
<http://www.cgt16.fr>



la macif vous assure, le saviez-vous ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd’hui plus que jamais, c’est un engagement de tous les instants. C’est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l’activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?



Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied de Fond 79000 Niort.



Pour le retrait de la loi travail :

La lutte continue !

1 300 000 manifestants dans les rues de France le 14 juin, après plus de 3 mois de lutte, n'auront pas suffi à faire comprendre au gouvernement que le moment est venu de retirer le projet de loi « El Khomri » et de discuter d'un projet de loi travail vecteur de progrès social pour les salariés.

Les organisations CGT, FO, CFE/CGC, FSU et Solidaires de la Charente appellent donc les salariés à amplifier la mobilisation, à faire grève, à organiser la votation citoyenne, à se réunir en assemblées générales pour déterminer leurs propres actions de mobilisation et à participer :

JEUDI 23 JUIN :

⌚ Rendez-vous dès 7 heures aux portes de la DCNS

MARDI 28 JUIN :

⌚ Concert militant et pique-nique revendicatif à midi place New York et remise au préfet de votations citoyennes

Sénat, assemblée nationale : le parcours législatif n'est pas terminé

Le projet de loi est actuellement en discussion au Sénat. Il devra ensuite repasser en juillet à l'Assemblée Nationale où il faut s'attendre à nouveau recours au 49.3, faute de majorité pour voter le texte. Nouveau passage mi-juillet en deuxième lecture au Sénat, la loi ne sera pas adoptée avant la fin juillet pour une promulgation fin aout.

Nous avons encore le temps de faire obstacle dans la rue à ce texte rétrograde !

COMMUNIQUÉ CONFÉDÉRAL

Mobilisation du 14 juin à Paris

1.300.000 manifestants : le gouvernement est-il aveugle et sourd ?

mardi 14 juin 2016

1.300.000 manifestants aujourd’hui dans tout le pays, plus de 4 heures avant que les derniers manifestants parisiens quittent la place d’Italie, des délégations de syndicats européens présentes en nombre, arrêt total de la production dans certaines entreprises, des sites d’ordures ménagères bloqués, des centaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi recueillies aujourd’hui... Qui a parlé d’essoufflement ?

Ce sont des centaines de milliers de salarié-e-s, privé-e-s d’emploi, retraité-e-s et étudiant-e-s qui, depuis trois mois, luttent pour exiger le retrait du projet de loi travail et pour l’ouverture de véritables négociations pour gagner des droits nouveaux.

Après les pétitions, les manifestations, les grèves (pour certaines reconductibles) et les occupations de lieu de travail, le rejet de cette loi demeure profondément ancré chez les salariés.

A nouveau, la CGT dénonce les violences qui ont émaillé la manifestation.

Depuis 2 semaines, l’intersyndicale opposée à cette loi a débuté une campagne de votation citoyenne sur les lieux de travail et les lieux de vie. **Nous invitons l’ensemble de la population à s’emparer de cette votation et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 Juin 2016.**

Face à ce rejet massif de la part d’une majorité de salarié-e-s et de l’opinion publique, combien de temps le gouvernement va-t-il rester sourd aux légitimes revendications du monde du travail ? Jusqu’où devrons-nous aller ?

Fort de cette nouvelle mobilisation, **la délégation qui rencontrera la Ministre du Travail vendredi 17 juin portera l’exigence du retrait** ; les points majeurs du blocage étant a minima les 5 articles qui constituent l’ossature du texte.

La CGT portera également nos propositions pour un code du travail du 21ème siècle, porteur de progrès social.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement !

Montreuil, le 14 juin 2016

Communiqué commun - CGT - FO - FSU - Solidaires - UNEF - FIDL - UNL

Le gouvernement pratique le dialogue de sourd !

mardi 14 juin 2016

Massive, dynamique, combattive, revendicative, la manifestation nationale unitaire d'hier à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Leur service d'ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical.

Les organisations demandent au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème !

C'est inadmissible !

Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D'ores et déjà des dizaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

Les organisations appellent à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 Juin prochains :

- Le 23 juin, pendant l'examen au Sénat (grèves, interpellations des parlementaires, rassemblements, manifestations, conférences de presse ...);
- le 28 juin prochain, date prévue du vote du Sénat, pour remettre la votation citoyenne auprès des préfectures et à la Présidence de la République pour la région parisienne et en organisant des grèves et des manifestations.

Elles se retrouveront le 24 juin prochain.

Les Lilas, le 15 juin 2016

SYNDICATS QUI ONT PARTICIPE A LA MANIF DE PARIS **14 JUIN 2016**

ADMIR
AMCOR
ARTS ENERGY
BASE INTER. ANAIS
CAF
CH LA ROCHEFOUCAULD
CH CAMILLE CLAUDEL
CIAL
COMM. ANGOULÈME
CONSEIL DEPARTEMENTAL
COOP ATLANTIQUE
COURVOISIER
COVERISE
DAVIGEL
DCNS
EDF
FAPT
FERC RUFFEC
FIMK
GEANT CASINO
GIRAC
HAMELIN
HENNESSY
HP DE BARBEZIEUX
HP DE RUFFEC
IME MONTMOREAU
LEGRAND CONF.
LEROY SOMER
LIPPI
LT AQUA +
MAIRIE DE COGNAC
PLACOPLATRE
RET. DE RUFFEC
RET. DCNS
RET. SCHNEIDER
SCHNEIDER ELECTRIC
SDEN
SMGA
SNT
SOFPO
SM COGNAC
TERREAL
TERRIT. 16
TERRIT. RUFFEC
THÉÂTRE ANGOULÈME
USR
USR COGNAC
VERALLIA
VOIRON



I Khomri- Spécial loi « Travail » El Khomri- Spécial loi « Travail » El Khomri- Spécial loi



COMUNIQUÉ CONFÉDÉRAL

Mobilisation du 14 juin à Paris

RÉACTION DE LA CGT AUX PROPOS INACCEPTABLES DU PREMIER MINISTRE MANUEL VALLS

Le Premier Ministre vient d'accuser la CGT d'être responsable des violences intervenues en marge de la manifestation nationale du 14 juin, à Paris, contre le projet de loi travail.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que cette mobilisation, comme les précédentes, n'a pas été organisée par la CGT mais par 7 organisations syndicales de salariés et de jeunesse qui, depuis 4 mois, dans l'unité, demandent le retrait de ce texte régressif.

Quelle est la réalité des faits ? C'est en marge du cortège de cette manifestation, déposée par les organisations et validée par la Préfecture de police de Paris, que des bandes de casseurs se sont à nouveau livrées à des exactions que la CGT a d'ailleurs condamnées officiellement, une fois de plus, dans son communiqué national.

Le Premier Ministre ne peut ignorer qu'il incombe aux pouvoirs publics, dont il a la première responsabilité, d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

La CGT souligne le sang-froid et la maîtrise des militants de son service d'ordre qui, sans faillir, ont pris les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des participants à cette manifestation massive.

En conscience et prenant en compte les informations données par les services de la Préfecture, les organisations syndicales ont fait le choix de ne pas aller jusqu'au bout du parcours prévu, malgré la frustration légitime des participants, pour ne pas les exposer davantage à la violence et aux incidents générés par des éléments extérieurs. Face à cette contrainte, une fois encore, l'ensemble des services d'ordre des organisations ont su créer et mettre en œuvre les conditions pour que les participants, venus de toute la France, puissent rejoindre leurs moyens de transport.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que, comme il n'est pas de la responsabilité des supporters d'assurer la sécurité dans et autour des stades de l'euro de football, de la même façon il n'est pas de la responsabilité des manifestants d'assurer la sécurité dans et autour d'une manifestation autorisée par la Préfecture de police.

Menacer d'interdire les manifestations est le signe d'un gouvernement aux abois.

Plutôt que de faire l'inventaire tendancieux d'éléments à charge contre la CGT, Manuel Valls ferait bien mieux d'entendre la majorité des salariés, des jeunes et plus largement des citoyens qui rejettent ce projet de dumping social et de destruction de notre modèle de société.

Montreuil, le 15 juin 2016

Initiative du 14 juin 2016

MANIFESTATION À PARIS CONTRE LE PROJET DE LOI EL KHOMRI

Ce sont environ 250 Cégétistes issus d'une quarantaine de syndicats actifs et retraités, qui ont pris les rails en direction de paris, Place d'Italie pour exprimer leur détermination contre ce projet de loi.

Les péripéties « du chevreuil » avant d'arriver à la gare Montparnasse n'ont pas pour autant entamé le moral des manifestants. Toutes et tous , gonflés à bloc, pour rejeter ensemble cette loi infâme de régression sociale.

De Montparnasse à la Place d'Italie, lieu de rassemblement, les Cégétistes de la Charente ont envahis les rues Parisiennes : une petite mise en jambe de 3 km !

Quelle joie, quel plaisir de retrouver nos Camarades Place d'Italie où déjà nous pouvons voir un nombre important de salariés, prêts à exiger le retrait du projet de la loi Travail et pour l'ouverture de véritables négociations pour gagner des droits nouveaux.

Ensemble, les Cégétistes Charentais-e-s défient derrière la banderole de la Charente, tenue par trois jeunes syndiqués de la DCNS de Ruelle qui nous ont ouvert le chemin pratiquement jusqu'au point de rendez-vous : les Invalides.

La mobilisation du 14 juin a été massive avec plus d'un million de manifestants à Paris.

Journée attendues

Toute et tous motivé-e-s

Pression Maintenue

Déterminés à exiger une loi de progrès social

20h = les Cégétistes Charentais-e-s quittent Paris toutes et tous fier-e-s d'être à la CGT, heureux-ses d'avoir pu participer à cette mobilisation d'ampleur !

MANIFESTATION DU 14 JUIN : APPEL À LA SOLIDARITÉ

Suite à la manifestation Parisienne du 14 juin et à l'organisation du déplacement, nous demandons aux syndicats et autres structures qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir s'organiser pour participer financièrement au coût du transport en TGV.

Chaque syndicat ou structure donnera ce qu'il ou elle pourra ; cependant, dans l'idéal, chaque syndicat ou structure ayant inscrit des camarades est appelé à participer au minimum pour couvrir le montant du voyage aller-retour de l'ensemble de ces inscrits (Y COMPRIS LES ABSENTS DE DERNIERE MINUTE).

Les syndicats ou structures n'ayant pas participé au déplacement sont également appelés à faire preuve de solidarité et à donner.

Merci.

RENCONTRE AVEC LA SECRÉTAIRE D'ETAT MARTINE PINVILLE

Suite aux évènements du 3 juin 2016 où l'UD CGT Charente, accompagnée de syndiqués de la CGT, a empêché la tenue de la réunion de bilan de campagne du Député de la 1^{ère} circonscription, soutenu par la Secrétaire d'Etat, un rendez-vous avait été pris pour faire le point de manière officielle sur la loi travail et sur la situation des entreprises du département, le samedi 11 juin 2016 à 8h à la permanence du Gond-Pontouvre.

La délégation était composée de :

Samantha DUMOUSSEAU

Secrétaire Générale de l'UD CGT Charente

Valérie PAPIN

Secrétaire Générale du syndicat CGT Lafarge

Sandrine BARRAUD

Secrétaire Générale de l'UL du Grand Angoulême

Thierry SAIVRES

Secrétaire Général du syndicat CGT DCNS

Jérôme RAYMOND

Secrétaire Général de l'USD

Eric GEREAUD

Secrétaire Général du syndicat CGT Leroy-Somer et secrétaire à l'activité revendicative de l'UD

Notre Secrétaire Générale a pris la parole pour expliquer le désaccord qui nous oppose avec le gouvernement sur le projet de loi El Khomri et a interpellé la Secrétaire d'Etat sur la position qu'elle avait dans cette affaire.

Une fois le décor planté chaque membre de la délégation CGT est intervenu en développant les conséquences de ce projet de loi dans leurs entreprises respectives.

- Sur la question de la facilitation des licenciements, cet article de projet de loi expérimenté sur le groupe LAFARGE vis-à-vis des salariés sur le site LAFARGE La Couronne. 90 emplois directs supprimés et 700 induits menacés.

- Alors que le gouvernement tente en ce moment de passer en force, contre l'avis des salariés, la loi El Khomri et donc sa réforme du Code du Travail qui est de plus en plus favorable au patronat, la même dynamique existe en matière de politique de santé. C'est pourquoi la Fonction Publique Hospitalière s'inscrit dans cette lutte mais aussi contre la mise en place des GHT (Groupement Hospitaliers de Territoires).

Madame PINVILLE a été alertée sur l'impact direct de ses conséquences dévastatrices tels que :

- La fermeture de nombreux services avec l'éloignement des lieux de soins et donc le développement de désert médicaux,
- La mobilité forcée pour certaines catégories professionnelles, ...

La CGT maintient ses revendications :

- Abrogation de la loi santé et retrait du décret GHT
- Des moyens supplémentaires pour la santé et l'action sociale publique
- Le retrait du projet de loi Travail

- La situation de DCNS a été abordée à travers 3 points, certains en lien avec le projet de loi

- La baisse de l'abondement pour heures supplémentaires de 25 à 10 % entraînerait pour les personnels concernés une baisse moyenne de 2.81 euros par heure supplémentaire travaillée ;
- Le budget formation a baissé de 50% en 2 ans, ce qui met à mal la possibilité de maintenir les compétences des personnels ;
- Alors que l'entreprise vient d'enranger un méga contrat de 34 milliards d'euros, le Plan Social en cours est maintenu : on peut imaginer les effets de la mise en œuvre du projet de loi El Khomri dans toutes les TPE et PME du territoire. Ce serait dramatique pour l'emploi, les salariés et pour notre pays.

- Nous avons aussi profité de cette rencontre pour expliquer que sur l'UL du Grand Angoulême, le dialogue social n'est pas au rendez-vous. En effet, l'UL du Grand Angoulême a développé la nécessité d'obtenir un local digne d'une activité syndicale de proximité au service des salariés du territoire avec les collectivités territoriales : Mairie d'Angoulême et Grand Angoulême. Cependant, même si nous pouvons noter la mise en place d'un espace de dialogue social Territorial sur le Grand Angoulême, nous avons émis le souhait que celui-ci ne reste pas uniquement une chambre d'enregistrement mais qu'il réponde aux besoins urgents des salariés actifs, Privés d'Emploi, retraités.

L'avenir de notre territoire est en jeu, notamment dans les entreprises que représentaient les camarades ainsi que tous les autres sous-traitants inclus, en péril.

Nous avons abordé le manque de dialogue social, l'utilisation du 49.3, le manque de respect des institutions et des citoyens en précisant que nous étions attachés à la démocratie et que c'était pour cela que nous allions organiser la votation citoyenne partout dans les entreprises et même un peu plus largement.

Notre interlocutrice ne nous a pas fait grande impression sur le contenu de ses réponses, elle dit appartenir au gouvernement et n'ira pas contre mais reconnaît néanmoins le manque de concertation sur le projet.

Nous avons conclu cette rencontre sur un constat partagé que la CGT Charente combattra jusqu'au retrait. Nous avons regretté que ce soit un gouvernement Socialiste qui soit capable de faire de telles choses qui s'ajoutent aux lois Macron et Rebsamen qui déjà amputent sérieusement le droit syndical et la protections des salariés.



CGT, FO, FSU, SOLIDAIRE, UNEF, UNL, FIDL

Nom, prénom : _____

Salarié-e du public

Salarié-e du privé

Etudiant-e/lycéen-ne

Retraité-e

Privé-e d'emploi

Lieu de travail ou d'étude : _____

Retrait du projet de loi travail Pour Contre

Faut-il aujourd'hui des droits nouveaux pour les salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emplois et retraité-e-s

Oui Non

Signature :

Commentaires :

ATTENTION !

Les Votations Citoyennes seront remises dans les

Préfectures le 28 juin

(voir Tract d'appel actions du 23 et 28 juin en page 3)

Les Votations doivent impérativement être retournées à l'UD le 27 juin au plus tard.

JUIN

Du 20 au 24 juin : • Stage Formateurs

Merc. 22 juin : • Débat sur les EHPAD en présence du Marcheur
Organisé par l'UL du Ruffecois

Jeudi 23 juin : • Journée d'action interprofessionnelle

Mardi 28 juin : • Journée d'action interprofessionnelle

JUILLET

Vend. 1er juil. : • Commission Exécutive de l'UD CGT Charente

Sam. 2 juil. • Commission Exécutive de l'UL de Ruffec

Lundi 4 juil. • réunion des 3 Comités régionaux CGT
(Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine)

Les 5 et 6 juil. • Journée Courcelles

Jeu. 7 juil. • Commission Exécutive de l'UL de Cognac

Mer. 13 juil. • Comité-Régional Poitou-Charentes

CONTACTS

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne - 16000 ANGOULEME / Tel : 05 45 38 11 48
Secrétariat de l'UD : ud-cgt16@orange.fr / Site Internet : www.cgt16.fr / Contact site : infos@cgt16.fr

Union Locale CGT du Grand Angoulême

6 Allée des Troènes - 16 000 ANGOULÈME / Tel : 05 45 22 88 05 / Fax : 05 45 38 02 26 cgt.ul.langouleme@wanadoo.fr

Union Locale CGT du Cognacais

3 - 5 rue Plumejeau - 16 100 COGNAC / Tel : 05 45 35 36 17 / ulcgtcognac@gmail.com

Union Locale CGT du Ruffecois

20 rue de l'Hôpital - 16 700 RUFFEC / Tel : 05 45 30 38 31 / ulcgtruffec@orange.fr

Union Locale CGT du Sud Charente

Le Logis de Plaisance - ZA Plaisance - 16 300 BARBEZIEUX / Tel / Fax : 05 45 78 21 99 / ulcgt.sudcharente@wanadoo.fr

Union Locale CGT de Charente Limousine

Mairie d'Exideuil - 16 150 EXIDEUIL / Tel / Fax : 05 45 84 09 35 / union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr